Image not found or type unknown

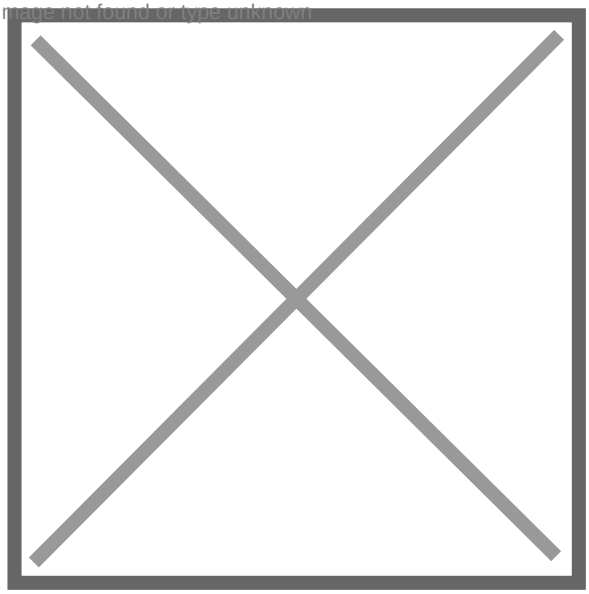

Aide pour une escroquerie sur internet

Par **micou**, le **02/05/2008** à **14:33**

Bonjour à toutes et à tous,
Je suis vraiment perdu... Je vais essayer de tout expliquer, il y a presque 1 an et demi, j'ai été victime d'une escroquerie sur internet. J'étais encore mineur, j'avais trouvé sur internet une annonce avec mon meilleur ami, un homme qui se faisait passer pour un grossiste et qui vendait des consoles de jeux et des téléphones portables. Il vendait ça à des prix vraiment bas!! Je me demande encore comment j'ai fait pour me faire avoir. Mais il parlait bien au téléphone, il m'a dit que chaque produit avais sa facture et qu'il avait une garantie constructeur valable 1 an. Il m'a aussi dit que je devais payer par mandat cash, je ne savais pas ce que c'était, je me suis donc renseigner et j'ai vu qu'il devait se munir d'une pièce d'identité à la poste j'ai donc pris cela pour un moyen sur de paiement. J'avais commandé une cinquantaine d'objets car plus on en prenait et plus le prix était vraiment bas!! Donc le total était estimé à 3000€, il m'a dit que pour lancer la commande il avait besoin de 30% du prix des produits que je devais payer par mandat cash. Je lui ai donc payé 1000€!! (Une somme que j'ai du emprunter a mon meilleur ami, à mes parents et dans mon compte bien sur....), mais j'avais déjà "vendu" les produits verbalement. Donc je pensais les rembourser dans la semaine. Je devais être livré dans les 2 jours j'ai donc attendu toute la journée dehors avec mes petits frères et mon père. Rien n'a été livré, je l'appel il me sort une excuse comme quoi il y a eut du retard et qu'on sera livrer dans 48h, donc il se repasse la même chose. Pendant 4 jours je n'ai pas arrêté de l'appeler et il a finit par m'avouer que c'était une escroquerie. Je cours donc à la poste et je demande au guichet où est ce que l'argent a été pris, il me répond dans un bureau de poste à Lyon, je vais donc avec ces informations au poste de police d'Orly là on me dit que je suis mineur que je ne peux pas porter plainte, la femme de la police appel quand même au numéro et là la personne lui dit que je serais livrer dans une semaine. La policière me dit que je peux rien faire avant une semaine, et que franchement il y a peu de chance que l'on retrouve la personne. Elle a cherché dans les fichiers le nom de la personne Hafid Neili (je ne sais pas si j'ai le droit de dire ce nom), elle n'a rien trouvé elle le rappel, et là il dit qu'il vit chez des amis... (suite 2ème post)

Par **micou**, le **02/05/2008** à **14:34**

J'ai envoyé un courrier à la brigade des fraudes sur internet, ils 'mont répondu que ça sera dur de retrouver la personne... donc j'ai laissé tomber je sais toujours pas pourquoi, surement à cause de mes études et j'avais un bac à préparer, et aussi je me disais c'était impossible de le retrouver. J'avais plus le temps de m'en occuper...
Coup du sort ou le simple hasard... On me rappel presque 7 mois plus tard pour nous dire que l'on a attrapé les escrocs, en effet la police de Colombe avait arrêté les coupables, il s'agissait de 2 hommes de PARIS et d'une femme de Nice, qui se déplaçait partout en France pour récupérer l'argent. L'agent de police me demande si j'ai bien déposé plainte je lui ai dit non, il me dit ce n'est pas grave et que je vais recevoir un courrier du tribunal pour le jugement et que la procédure sera longue car il y a eut plusieurs centaines de victimes. Don j'attends je rappel il me dit que c'est toujours en cour et je rappel 5 mois plus tard (il y a 3 jours) je lui dis que j'ai jamais reçu de courrier, et même pas un coup de téléphone. Après il me dit que le jugement a été passé et classé et qu'ils ont été relâché!! Là je ne comprends plus rien... Il me dit c'est peut être parce que je n'ai pas déposé la plainte alors qu'il m'avait dit quelques mois plus tôt que ce n'était pas la peine car on allait faire une plainte générale avec toute les victimes. Ils ont été condamnés à reverser les sommes petit à petit. Pour finir il m'a dit d'écrire au tribunal de Nanterre pour expliquer mon cas...
Voilà j'espère avoir été clair... Donc aujourd'hui je suis vraiment perdu… Je ne sais pas quoi écrire au tribunal de grande instance de Nanterre, je ne sais pas si je vais devoir prendre un avocat, si c'est le cas est ce que j'ai le de droit à un avocat commis d'office ? Et y a-t-il une chance que je sois indemnisé ? J'ai travaillé tout l'été pour rembourser mon ami et ma famille, de plus l'humiliation, d'ailleurs mon père ne m'a plus jamais laisser acheter sur internet.
Je vous remercie d'avance de votre aide, et j'attends vos réponses avec impatience…

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés